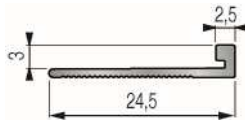
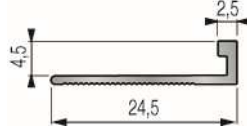




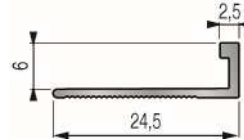
FT150 – Arrêts de cornières en aluminium



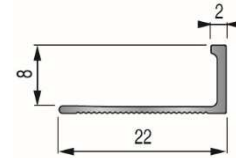
Modèle 3 mm



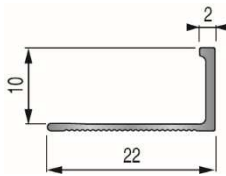
Modèle 4,5 mm



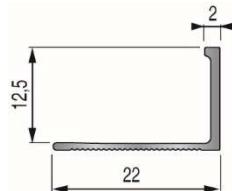
Modèle 6 mm



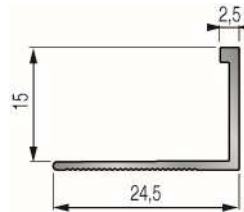
Modèle 8 mm



Modèle 10 mm



Modèle 12,5 mm



Modèle 15 mm

Descriptif

Profilés d'arrêt en aluminium pour carrelage (ou autres revêtements) de sol ou de mur

Protègent les supports

Masquent les coupes du revêtement

Pose encastrée : en même temps que le revêtement

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement

Usage en sol ou en mur

Trafic intense

Pour réalisation d'arrêts de revêtement droits ou arrondis (uniquement pour les modèles cintrables)

Matière

Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé ou brut, selon le modèle.

Références

Modèle	Matière et finition	Longueur	Réf.
3 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 15
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 30
4,5 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 16
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 31
6 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 17
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 32
8 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 18
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 33
10 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 19
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 34
	Alu anodisé titane brossé	2,5 m	50 67 40
	Alu anodisé naturel brossé	2,5 m	50 67 41
12,5 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 20
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 35
	Alu anodisé titane brossé	2,5 m	50 68 40
	Alu anodisé naturel brossé	2,5 m	50 68 41
15 mm	Alu brut	2,5 m	55 00 21
	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 00 36

Modèles cintrables :

À cintrer sur chantier à l'aide d'une cintrreuse à main

- Rayon de cintrage minimal en RCIM = 500 mm
- Rayon de cintrage minimal en RCEM = 800 mm

Modèle cintrable	Matière et finition	Longueur	Réf.
10 mm	Alu brut	2,5 m	56 20 64
12,5 mm	Alu brut	2,5 m	56 20 65

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Modèles cintrables :

Même mise en œuvre mais après cintrage et recoupe des profilés et **avant** d'enduire le support de colle, il est nécessaire de fixer mécaniquement les profilés sur le support.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier

3M et Dinac sont des marques déposées de la société 3M.

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

3M Bricolage et Bâtiment

3M Bricolage et Bâtiment
Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat –
BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com